

QUELS SONT LES PATIENTS CONCERNÉS ?

Les patients porteurs d'une maladie grave évolutive, pas forcément cancéreuse :

- ☞ en phase d'aggravation : les traitements curatifs ne contrôlent plus l'évolution de la maladie, le projet thérapeutique est centré sur la qualité de vie
- ☞ en phase terminale : avec une évolution naturelle vers le décès à court terme

QUEL EST L'OBJECTIF DE CETTE FICHE ?

- ☞ Transmettre au médecin intervenant en situation d'urgence des informations utiles pour permettre une prise en charge appropriée : à l'état du patient, à ses souhaits (Cf Loi Léonetti du 22 avril 2005)
- ☞ Cette fiche est élaborée en dehors d'un contexte d'urgence ; il est donc possible que le patient et/ou son entourage changent d'avis lorsqu'ils sont confrontés à la situation d'urgence.
- ☞ Cette fiche est une aide à la décision mais le médecin qui intervient dans la situation d'urgence reste autonome dans ses décisions.

QUI REMPLIT CETTE FICHE ?

- ☞ le médecin traitant, en lien éventuellement avec le médecin de l'EMSP
- ☞ le médecin coordonnateur HAD, en lien avec le médecin traitant
- ☞ le médecin coordonnateur EHPAD, en lien avec le médecin traitant
- ☞ le médecin hospitalier, en lien avec le médecin traitant

A QUEL MOMENT ?

- ☞ lors des temps de coordination, dans le cadre du Réseau de Soins Palliatifs à domicile
- ☞ lors de temps de concertation avec les équipes soignantes

COMMENT LA REMPLIR ?

- ☞ toutes les rubriques doivent être renseignées ; si l'information demandée n'est pas connue, le préciser

OÙ EST CLASSÉE CETTE FICHE ?

- ☞ elle est destinée à être transmise par e-mail au Centre 15
- ☞ un exemplaire est conservé dans le dossier du patient (chez le médecin traitant, dans le dossier EHPAD...) cette fiche ne reste pas au domicile du patient

COMMENT TRANSMETTRE CETTE FICHE AU CENTRE 15 ?

- ☞ par e-mail, dans une boîte sécurisée, sous réserve de l'accord du patient : samu53.popremarquable@chlaval.fr
- ☞ l'identification du patient en « personne remarquable » sera immédiate pour le Centre 15 à partir du N° de téléphone renseigné sur la fiche

QUAND METTRE À JOUR CETTE FICHE ?

- ☞ en cas de changement important dans l'évolution maladie ou du traitement
- ☞ lors du décès : envoyer un e-mail d'information au Centre 15

FICHE DE TRANSMISSIONS MEDICALES

pour des personnes en situation palliative à domicile ou en EHPAD
(phase d'aggravation – phase terminale)

SAMU URGENCES PALLIA 53

Date de la 1^{ère} rédaction : Date de mise à jour :

Rédacteur Nom : Statut :

Accord de la personne pour transmettre les informations oui non

Nom de la personne : Prénom : Date de naissance :

Adresse : Téléphone :

Personne à prévenir : Tél :

Personne de confiance désignée : oui non
Nom : Tél :

HAD oui non Suivi par EMSP oui non

Médecin traitant : Médecin correspondant hospitalier :

Service d'hospitalisation possible (où la personne est déjà connue) :

Lit de repli possible (établissement, service) :

Pathologie principale :

Diagnostics associés à prendre en compte :

-
-
-

Connaissance du diagnostic Personne oui non partielle
Entourage oui non partielle

Souhaits exprimés (traitements, sédation, hospitalisation, décès à domicile...)

-par la personne
-par son entourage

Directives anticipées oui non ne sait pas
(rédigées par le patient) où se trouvent-elles ?

Stade de la maladie :

Projet thérapeutique (orientation) :

Décision collégiale de limitation de certaines thérapeutiques oui non
si oui, lesquelles

Prescriptions anticipées personnalisées pour symptômes pouvant survenir à domicile (dyspnée aiguë, douleur hémorragie, angoisse...) Lesquelles ?